



Les CAUE et la FNCAUE

Les CAUE (Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) ont pour objet la promotion de la qualité de l'Architecture, l'Urbanisme et l'Environnement. Ils ont été créés dans 89 départements à l'initiative des conseils généraux.

Les CAUE sont des organismes issus de la loi du 3 janvier 1977 qui leur a confié quatre grandes missions de service public :

- conseiller,
- informer,
- sensibiliser,
- former.

au bénéfice :

- des particuliers,
- des collectivités territoriales,
- des services de l'Etat,
- des organismes et des professionnels du cadre de vie, de l'aménagement,
- des scolaires...

Les CAUE sont des lieux de connaissance, de médiation, d'expertise en AUE (Architecture, Urbanisme, Environnement). Ils s'appuient pour cela sur les compétences pluridisciplinaires de leurs équipes et selon une approche globale, culturelle et pédagogique.

En matière de paysage comme dans tous leurs autres domaines de compétence, les CAUE peuvent s'autosaisir d'une question ou d'un sujet pour alerter, ou bien répondre à une demande. De ce fait, ils déploient des actions très variées :

- très en amont de l'acte paysager : information, aide à la décision, expositions, cédéroms de sensibilisation à la qualité paysagère, pré diagnostic paysager, participation à l'élaboration de cahier des charges pour une étude paysagère, à un jury de sélection d'un bureau d'étude,
- contribution à un projet par des apports ponctuels qualitatifs, des questionnements, de la concertation autour de la question paysagère,
- en aval de la réalisation : suivi, évaluation de projet.
-

Les CAUE peuvent aussi accompagner une collectivité territoriale tout au long du processus de production du paysage ou plus globalement d'un projet de développement.

Recherche et innovation sont également les clés de leur investissement de près de 30 ans sur cette question du paysage.

La Fédération nationale des CAUE est une association créée le 9 mai 1980. Elle regroupe les CAUE représentés par leurs présidents et elle rassemble les représentants de l'Etat, les collectivités locales et les professions de l'AUE.

Enfin, les CAUE regroupent au total près de 1300 professionnels, architectes, urbanistes, paysagistes, écologues, géographes, juristes, économistes, cartographes... dans des équipes pluridisciplinaires comptant de cinq à vingt personnes.